

Octobre 2022

NEWSLETTER PREVENTAGRI



Vos informations d'octobre

FICHE PRATIQUE TMS

FICHE N°13.2
REGLAGE DU PC PORTABLE

LE DOSSIER DU MOIS

GESTION DES PRODUITS
DANGEREUX (1/2)

ASTUCES ET SAVOIR FAIRE

LA CAGE DE PARAGE

VOTRE AGENDA

LA QUESTION DU MOIS

PREVENTAGRI ET LES
PROJETS BELGES

Bonjour à toutes et à tous,

Pour cette newsletter, nous vous parlerons de **la gestion des produits dangereux**. Exploitants et/ou salariés agricoles, entrepreneurs en parcs et jardins, maraîchers... Vous manipulez des produits dangereux et ils sont nombreux dans votre environnement de travail. Un mode d'emploi et de stockage spécifique existent.

Mais quels sont les réels risques lors de la manipulation de ces produits, comment les repérer et s'en protéger ?

Découvrez les fiches pratiques TMS. Ce mois-ci, nous vous présentons le réglage ergonomique du bureau avec un pc portable.

Posez-nous vos questions par mail et nous vous répondrons par mail et partagerons la solution dans la question du mois.

Bonne lecture

Pour en savoir plus...

Mail : info@preventagri.be

Tel : 065 61 13 70



Mission Wallonne
des Secteurs Verts

PreventAgri





RÉGLAGE DU PC PORTABLE

FICHE N°13.2

Contrairement à un ordinateur fixe, l'ordinateur portable est prévu pour une utilisation mobile. Toutefois, beaucoup utilisent ce type d'ordinateur en poste semi-fixe voir fixe et passeront plusieurs heures consécutives dans une posture peu adéquate.

Un ordinateur portable ne peut être utilisé **plus de 2h sans aménagement**. Le risque de développer des **douleurs aux cervicales, aux mains ou au dos** sont alors accrues. La clé d'une "bonne" posture est avant tout de **changer de posture**.

Pour disposer un ordinateur portable de façon ergonomique sur un bureau, voici quelques conseils et astuces à mettre en place en plus des conseils sur le réglage du poste informatique (fiche n°13) :

1. Accessoires indispensables :

un clavier et une souris (ergonomique est un plus). La posture lors de l'utilisation du clavier de l'ordinateur portable n'est pas adaptée et induira des douleurs à long terme ;
un support réglable pour ordinateur portable. Il permettra d'adapter la hauteur de l'écran à la hauteur des yeux.

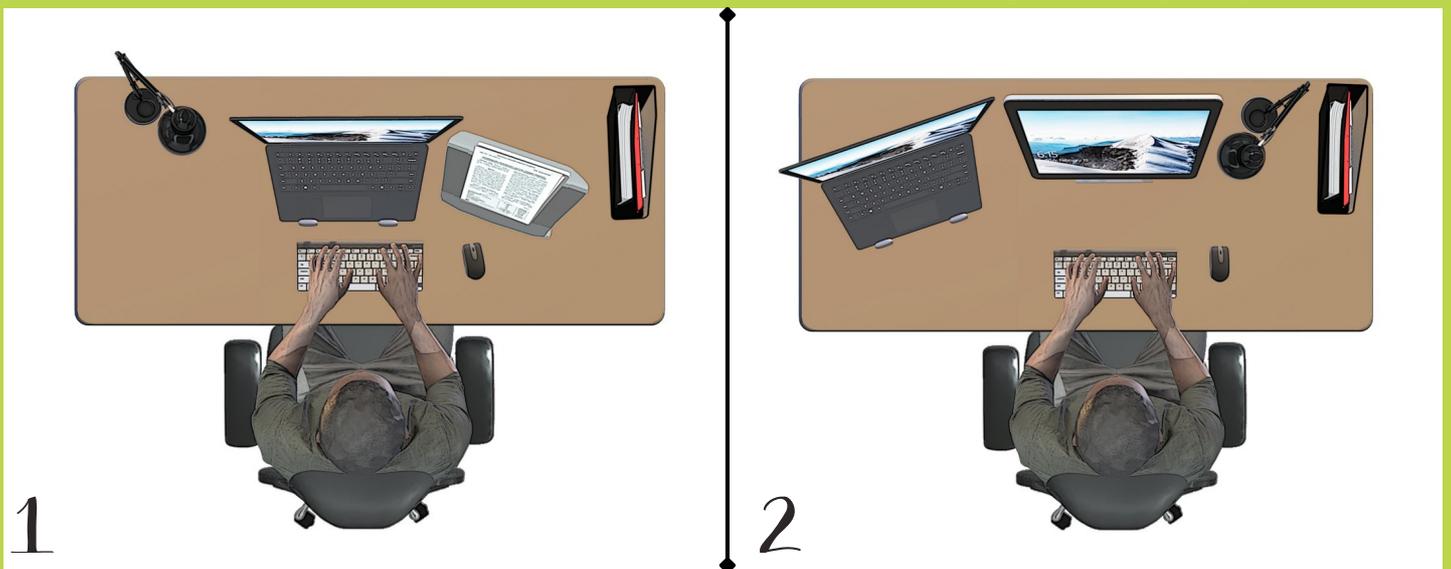
2. Accessoires complémentaires (photo 2) :

Le gros plus : un écran supplémentaire plus grand que l'écran de l'ordinateur portable.

Les éléments à lire (porte-document) peuvent aussi être placé à droite ou sur le clavier de l'ordinateur portable.

L'écran principal sera situé en face de l'utilisateur à ~50-70 cm.

L'ordinateur portable sera placé à gauche (ou à droite) et, si possible, l'écran est à la même hauteur que l'écran principal.



Exemples d'agencement de poste de travail avec un écran ou en mode double écran

LE DOSSIER DU MOIS



Gestion des produits dangereux -Partie 1 sur 2-



Exploitants et/ou salariés agricoles, entrepreneurs en parcs et jardins, maraîchers... vous manipulez des produits dangereux et ils sont nombreux dans votre environnement de travail :

- les produits phytosanitaires;
- les médicaments et produits à usage vétérinaire (vaccins, déparasitants...);
- les désinfectants de bâtiments et matériels (produits «tue mouches», détergents pour machine à traire, le nettoyage des sols...);
- les produits de l'atelier (dégraissants, huiles, solvants, peintures...).

Un mode d'emploi du produit et de son stockage spécifique existe.

Mais quels sont les réels risques lors de la manipulation de ces produits, comment les repérer et s'en protéger ?

(Ce dossier traite des produits dangereux en général. Pour plus d'informations sur le stockage des gaz sous pression et des produits phytosanitaires, contactez-nous)

I- Qu'est ce qu'un produit dangereux ?

Les références réglementaires sont tirées du livre VI du code du bien-être au travail.
« L'employeur évalue tout risque pour la sécurité et la santé des travailleurs résultant de la présence sur le lieu de travail de ces agents chimiques. »

Un produit est considéré comme dangereux s'il présente une ou plusieurs propriétés de danger qui peuvent provoquer des nuisances pour l'homme ou l'environnement (voir symbole de danger page 2).

La première mesure à mettre en œuvre est la protection collective. Elle passe par le choix du produit en lui-même (produit le moins dangereux) pour un usage précis, du matériel et par le lieu de stockage.

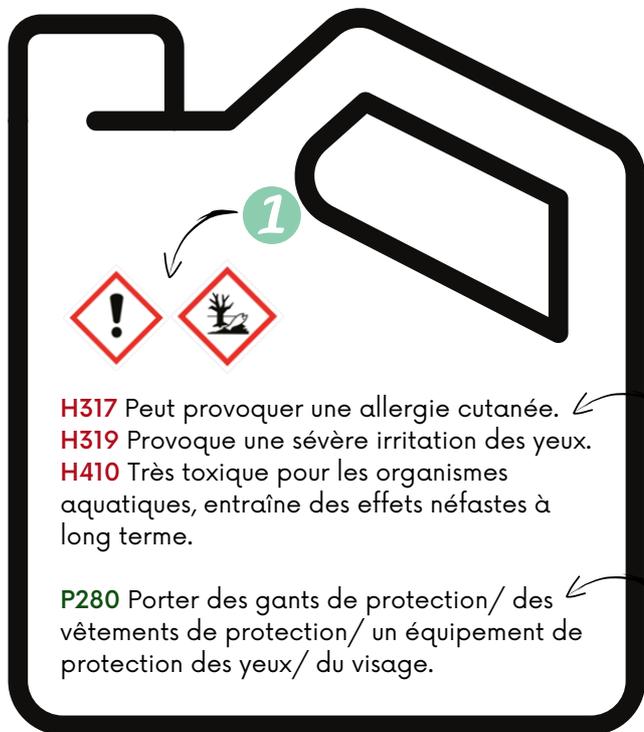


LE DOSSIER DU MOIS

II- Quels sont les risques pour ma santé ?



1) Identifier les dangers



1. Je repère le degré de toxicité du produit via son symbole de danger.

2. J'identifie les voies de contaminations (cutanée, respiratoire, digestive, oculaire...).

3. Je m'informe des moyens de protections préconisés (lunette, masque, filtre, tenue particulière...).

2) Évaluer l'exposition aux risques

Pour évaluer l'exposition, il faut combiner les dangers des produits et agents chimiques (symbole, étiquette, fiches de données de sécurité) avec leurs conditions de mise œuvre pouvant générer des émissions et des expositions (contact, inhalation, ingestion accidentelle...).

Fait intéressant

La toxine botulique est synthétisée par une bactérie. Elle a été rendue célèbre pour ses usages cosmétiques. Elle est très diluée pour obtenir le Botox et son effet paralysant. Mais surtout, elle est à ce jour la substance la plus toxique que l'on connaisse. C'est un million de fois plus puissant que la strychnine (auparavant utilisé en rodenticide) ou l'arsenic et quelque 500 g de ce redoutable poison suffirait à anéantir l'humanité toute entière !

Du moins, selon le consensus établi. Car la réelle toxicité des substances reste sujette à controverse. Notamment chez l'Homme sur lequel, bien sûr, les essais sont interdits et les données plutôt rares.

Il est ainsi possible d'avoir des changements de toxicité (et de symboles correspondant) sur les produits dangereux à la suite de découverte de nouveaux effets sur l'Homme.

Il est donc important de s'équiper lors de toute utilisation de produit dangereux.

LE DOSSIER DU MOIS

3) Comprendre les symboles de dangers

Dangereux pour la santé

ATTENTION

Je nuis gravement à la santé

- 
- 1/ Produits **cancérogènes** (cancer)
 - 2/ **Mutagènes** (modification ADN : dommage sur la personne ou sa descendance)
 - 3/ **Reprotoxique** (diminution fertilité, mort fœtus ou malformation de l'enfant à naître)
 - 4/ Toxique sur les organes en une seule fois ou à plusieurs reprises
 - 5/ Effets graves sur les poumons voir mortel
 - 6/ Induit des allergies (ex : asthme)

Je tue



Empoisonnement rapide même à faible dose
Effets variés : nausées, vomissements, maux de tête, perte de connaissance ou d'autres troubles pouvant entraîner la mort.

J'altère la santé



Empoisonnement à forte dose
Irritants (yeux, nez, gorge ou peau)
Allergies type eczéma
Somnolence ou vertige

Je ronge



Attaque et détruit les métaux
Ronge la peau et/ou les yeux (contact ou projection)

Dangereux pour l'environnement de travail

Ces logos sont plus spécifiques à un danger pour l'environnement de travail qui nécessite quelques précautions pour éviter les accidents : telles que ne pas jeter un chiffon imbibé d'huile de lin dans une poubelle en plastique ou mettre des bouteilles de gaz près d'un point chaud...



J'explose



Je fais flamber



Je pollue



Je flambe



Je suis sous pression

LE DOSSIER DU MOIS

III- Les équipements de protection individuelle (EPI)

La référence réglementaire est le code du bien-être au travail livre IX - Titre 2. Les Équipements de Protection Individuelle sont très nombreux et variés (casque, lunette, visière, gants, pantalon anti coupure, tablier de protection...). Choisir ceux qui assureront une **protection efficace** pour ses propres conditions d'utilisation se réfléchit.



Avant la mise en place d'EPI, il est indispensable de savoir si le risque peut être pris en charge de façon collective, par exemple via :

- L'**isolation des postes exposants avec captage** des polluants à la source (fumées de soudure, de poussière de bois, d'amiante, de gaz divers, ...)
- La **ventilation** des locaux ;
- La **filtration** des cabines de tracteurs (lors de la pulvérisation de produits...)

Afin de faciliter l'acceptation de l'EPI et d'améliorer son efficacité, il est important de respecter les règles suivantes :

- Choisir un **EPI adapté** à la nature du risque, aux caractéristiques du salarié (morphologie) et aux conditions de travail (durée, température ...)
- **Associer les utilisateurs** au choix des EPI et les former à leur utilisation ;
- **Adapter les rythmes de travail** pour prendre en compte les **contraintes générées par le port d'EPI** ;
- **Demander conseil** au médecin du travail ou au conseiller en prévention pour identifier les EPI adaptés et rechercher des solutions appropriées pour certains salariés (allergiques, porteurs de lunettes...).

Il est important de prévoir :

- un **lieu propre pour ranger** ses EPI ;
- un **suivi** des EPI pour les remplacer si nécessaire ;
- l'identification des EPI nécessaires.



Nous verrons le stockage lors de la prochaine newsletter (novembre)

La cage de parage

1. Le choix de la cage

Il existe deux possibilités :

- Une cage de parage (fig.1)
- Un aménagement pour le parage occasionnel (fig.2)



Pour une cage, il faut au minimum :

- Porte pleine à deux battants devant «pour que l'animal ne puisse pas passer les pattes» et anti pendaison (ou à ouverture rapide)
- Sangle ventrale pour éviter les chutes •Chaîne ou barre à l'arrière pour l'empêcher de taper
- Cage de couleur neutre (gris, vert, ...)

1. Une jante sur barrière amovible avec blocage anti retour pour maintenir la patte
2. Barrière pour coincer l'animal contre le mur (ou une autre barrière fixe) : 80 cm d'espace suffit et rassure l'animal. Il faut décaler à l'aide d'une barre ou d'un pneu l'animal pour ne pas qu'il colle au mur et ne gêne les manipulations de parage
3. Chaînette pour empêcher les coups de pied
4. Armoire pour ranger le matériel de parage
5. Cornadis pour maintenir l'animal
6. Sol non glissant (paillé ou tapis en caoutchouc)

Astuce : cet espace peut servir aussi à l'insémination

2. Le choix de l'emplacement



•Luminosité

Devant la cage : pour que l'animal avance facilement
Placer une lumière supplémentaire (attention aux effets d'ombres) au niveau du parage, pour travailler avec une bonne visibilité

•Congénères

Visibles depuis la cage (pas trop près pour ne pas gêner la vache qui se fait parer) : rassure l'animal et facilite son avancement

•Outils

Un bâton de berger pour la manipulation des animaux (sécurité)

•Parc de rassemblement

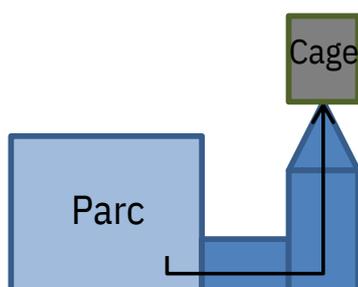
Sélectionner et préparer les animaux à parer

•Couloir

En U pour faciliter l'avancement des animaux (jeux de barrières) et bloquer les accès sur les côtés pour éviter une fuite juste avant d'entrée dans la cage avec un système de barrière en V

•Odeurs

Bien nettoyer la cage après utilisation si besoin : la peur se transmet par l'odeur des bouses et ralentira leur avancée



DATES À RETENIR

À VOTRE AGENDA



Startech's days

Les 13, 14 et 15 novembre 2022 à Ciney Expo

Les Startech's Days est l'événement phare des actions de promotion des métiers techniques et technologiques. Vous y retrouvez en un seul lieu, des dizaines d'animations de découverte et d'orientation scolaire dans les villages métiers, des conférences pédagogiques et des finales du Championnat national des métiers.

PreventAgri participera au jury qui évaluera de façon continue le travail réalisé par les jeunes. Une attention particulière sera donc portée au comportement au travail et au respect des règles de sécurité. N'hésitez à venir supporter le secteur des parcs et jardins.

Pour plus d'informations:

<https://www.worldskillsbelgium.be/>

XII^e édition
Startech's Days
2021

L'événement de promotion des filières
et métiers techniques et technologiques

8 & 9
NOVEMBRE
Ciney Expo

world skills
Belgium

The banner features a red background with a white geometric pattern. The text is in white and blue. A blue hexagonal badge contains the dates and location. The World Skills Belgium logo is in the bottom right corner.

PREVENTAGRI RÉPOND À VOS QUESTIONS

Que fait PreventAgri dans la prévention des TMS dans les secteurs verts ?



Dans les secteurs verts, PreventAgri est actif sur différentes activités concernant la prévention des douleurs au dos, épaules, mains ou autrement nommées "Troubles Musculosquelettiques".

Nous organisons des formations, conférences, visites de terrain, rédactions de fiches pratiques et nous collaborons avec différents projets sur ce sujet.

D'autres études et enquêtes ont été menées les années précédentes sur la pénibilité du raclage, l'utilité des box de contention, les conditions de travail en atelier de diversification, le robot de traite « Quelles sont les raisons pour lesquelles les éleveurs décident d'installer ou de désinstaller leur robot de traite ? »...

PreventAgri participe à des projets d'étude sur la santé
au travail en atelier de diversification bovin lait.



2 kinésithérapeutes de l'école HELHa de Louvain et suivis par les porteurs de projet de NOMADe vont enquêter auprès de 15 agriculteurs en Wallonie sur leur activité de transformation laitière.

L'intitulé de leur mémoire est "L'évaluation du risque d'avoir des troubles musculo-squelettiques (TMS) lors de la diversification chez les agriculteurs".

Il s'agit d'objectiver les tâches les plus à risque de développer des douleurs au dos, mains, épaules.

Des mesures pourront alors être réfléchies et mises en place par le biais de fiches conseil pour améliorer les conditions de travail.

Les premiers résultats sont attendus fin 2022.

Merci aux agriculteurs de leur participation !

